

**DEPARTEMENT DU NORD**

**Arrondissement de Lille**

**Canton de Templeuve**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**



**MAIRIE DE MOUCHIN**

**59310**

**Tél. 03 20 79 60 11**  
**contact@mairie-mouchin.fr**

**Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire passé en  
procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R.2123-1  
du code de la commande publique**

**OBJET : Fourniture de repas pour la restauration scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 7  
aout 2020**

**R.C.**

---

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**D.C.E**

---

**Dossier de Consultation des Entreprises**

## SOMMAIRE

<b>CARACTERISTIQUES GENERALES</b> .....	3
<b>REGLEMENT DE LA CONSULTATION</b> .....	4
<b>ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION</b> .....	4
<b>ARTICLE 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION</b> .....	4
<b>2.1 Procédure de passation</b> .....	4
<b>2.2 Division en lots</b> .....	4
<b>2.3 Durée de la consultation et du marché à attribuer</b> .....	4
<b>2.4 Délai de validité des offres</b> .....	4
<b>2.5 Document de consultation</b> .....	4
<b>2.6 Modifications apportées en cours de consultation au DCE</b> .....	4
<b>ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PRESENTATION, D’ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES</b> .....	5
<b>3.1 Conditions de présentation des offres</b> .....	5
<b>3.2 Conditions d’envoi ou de remise des offres</b> .....	6
<b>ARTICLE 4 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES</b> .....	6
<b>4.1 Les critères de sélection des candidats</b> .....	6
<b>4.2 Jugement des offres</b> .....	6
<b>ARTICLE 5 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</b> .....	6

## CARACTERISTIQUES GENERALES

**Lieu d'exécution des prestations :** Foyer Rural, 85 route de Saint Amand – 59310 MOUCHIN

**Nature des prestations :**

Fourniture et service de repas en liaison froide pour la restauration scolaire sur la commune de MOUCHIN

**Marché passé en procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du code de la commande publique selon la technique de l'achat accord cadre à bons de commande**

Commune de Mouchin  
124 route de Saint Amand  
59310 MOUCHIN  
Tel : 03.20.79.60.11  
Courriel : contact@mairie-mouchin.fr

**Pouvoir adjudicateur :** Monsieur le Maire de Mouchin

**Ordonnateur :** Monsieur le Maire de Mouchin

**Comptable public assignataire des paiements :** Monsieur le receveur – Trésorerie de Templeuve en Pévèle

**REMISE DES OFFRES :**

- Date de validité : 120 jours à compter de la date limite de réponse
- Réception des offres : par voie dématérialisée via la plateforme [www.marchespublics596280.fr](http://www.marchespublics596280.fr)
- Date et heure limite de réception des candidatures et des offres : **jeudi 8 aout 2019 à 16h30**

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la passation d'un marché relatif à la fourniture et le service de repas dans le cadre de la restauration scolaire organisée sur le territoire de MOUCHN.

Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande mono attributaire, les prix sont réputés fermes et unitaires.

### ARTICLE 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

#### 2.1 Procédure de passation

La procédure utilisée est la procédure adaptée conformément à l'article R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

#### 2.2 Division en lots

Le présent marché ne fait pas l'objet d'un allotissement

#### 2.3 Durée de la consultation et du marché à attribuer

La consultation est ouverte du 4 juillet au 8 aout 2019

La date limite de réception des candidatures est arrêtée au Jeudi 8 aout 2019 à 16h30

La durée du marché, fixée à 1 an, débutera à compter de la notification du présent marché valant ordre de service

Le marché sera renouvelable par tacite reconduction deux maximum par période de 1 an, soit une durée maximale totale de 3 années scolaires.

#### 2.4 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres indiquée à l'article 5 du présent règlement de consultation

#### 2.5 Document de consultation

Le DCE est remis gratuitement aux candidats sur la plateforme de dématérialisation :

[www.marchespublics596280.fr](http://www.marchespublics596280.fr)

Il se compose :

- Du présent règlement de la consultation
- De l'acte d'engagement
- Du cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Du cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

#### 2.6 Modifications apportées en cours de consultation au DCE

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard six jours avant la date limite fixée pour la remise des offres des modifications aux pièces comprises au DCE.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## **ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PRESENTATION, D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

### **3.1 Conditions de présentation des offres**

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et les prix indiqués en euros.

Il est rappelé que le signataire doit être habilité à engager la Société. Il est en outre précisé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat sur le présent marché.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes sachant qu'au cas où les offres sont présentées par un mandataire, les documents exigés devront être fournis par les différentes personnes concernées.

#### **Présentation de la candidature**

Documents administratifs relatifs aux qualités et capacités conformément aux dispositions du code de la commande publique.

Les candidatures seront présentées sous pli fermé contenant :

1. Lettre de candidature
2. Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
3. Un extrait KBIS
4. Tous les documents permettant d'évaluer les compétences techniques et professionnelles de l'entreprise :
  - La note de présentation du candidat indiquant notamment ses moyens humains, moyens matériels et moyens financiers affectés à l'opération
  - Certificats de capacité ou de qualification professionnelle
  - Liste des références des prestations similaires assurées par l'entreprise (pour chaque référence, le candidat devra communiquer les coordonnées d'un responsable que la collectivité peut contacter)
  - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
  - Attestation d'assurance à jour couvrant les responsabilités civiles

#### **Présentation de l'offre**

Un projet de marché comprenant les pièces suivantes par le représentant qualifié de la société ayant vocation à être titulaire du présent marché :

- 1. Une note explicative de la périodicité des animations et des thèmes choisis**
- 2. Un mémoire technique qui développera chacun des critères de jugement des offres**

Au projet de marché, seront joints des documents explicatifs, notamment :

- Des indications concernant la provenance des fournitures et références des fournisseurs
- Des indications concernant les procédés d'exécution envisagés et les moyens utilisés, les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution du service (qualification du personnel, formation...)
- Tableau des gammes
- Modèles de menus

Chacune des pièces suscitées sera considérée comme contractuelle en cas d'acceptation de l'offre du candidat.

### 3.2 Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres seront transmises sous plis dématérialisés via la plateforme [www.marchespublics596280.fr](http://www.marchespublics596280.fr)

Elle portera les mentions suivantes :

**Offre pour** : Ville de MOUCHIN – marché public de restauration scolaire

La seconde enveloppe intérieure contiendra les offres.

Elle portera les mentions suivantes :

**Offre pour** : Ville de MOUCHIN – marché public de restauration scolaire

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

## ARTICLE 4 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

### 4.1 Les critères de sélection des candidats

Si à l'ouverture des premières enveloppes, le pouvoir adjudicateur constate que des pièces sont manquantes, il pourra demander au candidat de les fournir dans un délai fixé.

### 4.2 Jugement des offres

Le choix du candidat sera effectué par le pouvoir adjudicateur en prenant compte l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et de leur pondération tel que précisés ci-après :

- Qualité de la prestation en termes de qualité des denrées utilisées : **35%**  
(*Diversité des menus, animations pédagogiques, découverte de nouveaux goûts et des saveurs, provenance...*)
- Prix des repas : **25%**  
(*Les prix unitaires présentés dans l'acte d'engagement comprennent le prix des produits, le coût de la main d'œuvre et de l'acheminement sur site, le coût du service...*)
- Compétence dans le suivi client : **15%**  
(*Réactivité, rapidité du réassort en cas de besoin, souplesse de commande, mode d'élaboration et communication des menus...*)
- Garantie apportée pour la traçabilité des approvisionnements : **15%**  
(*Origine des denrées et matières premières, performance en matière de circuits courts...*)
- Attention portée au développement durable (*réduction des emballages notamment pour les fromages et les barquettes, vigilance à la réduction des déchets alimentaires...*) : **10%**

## ARTICLE 5 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard six jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur la plateforme dématérialisée.